

Avis de constitution

SOCIETE « CHARIS SERVICE BTP »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE 8EME TRANCHE VOIE
DE LA DJIBI, Lot 501, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARIS SERVICE BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

-Tous travaux de BTP /bâtiments : peintures, décorations, ameublements, calligraphie, staff, carrelage, menuiserie, plomberie...)

-Pressing, blanchisserie ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE 8EME TRANCHE VOIE DE LA DJIBI, Lot 501, Ilot 33

Dirigeant(s) Mme YAO EPOUSE NCHO AKISSI LILIANE (COGÉRANT), M N'CHO ANDRE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00861 du 12/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10401/GTCA/RC/2026 du 12/02/2026

